

Levoča (Slovaquie)

No 620 bis

*Nom officiel du bien tel que
proposé par l'État partie :*

Levoča et les œuvres de
Maître Paul à Spiš

Lieu :

Région de Prešov,
République de Slovaquie

Brève description :

Suite de la colonisation saxonne des XIII^e et XIV^e siècles, sous la tutelle du royaume de Hongrie, la ville de Levoča représente la fondation et l'épanouissement d'un centre urbain fortifié à vocation artisanale et commerciale. Elle complète l'ensemble déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de Spišský Hrad et les monuments culturels associés.

Son enrichissement a permis un développement culturel remarquable, tout particulièrement pour l'art décoratif religieux des bois polychromes, illustré par les œuvres de Maître Paul, un sculpteur et peintre de la première moitié du XVI^e siècle.

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

1. IDENTIFICATION

Inclus dans la liste indicative : 16 juin 2002

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription : Aucune

*Date de réception par le
Centre du patrimoine mondial :* 26 janvier 2007

Antécédents : Il s'agit d'une proposition d'extension de Spišský Hrad et les monuments culturels associés qui a été inscrit lors de la 26^e session du Comité du patrimoine mondial (Carthagène, 1993) sur la base du critère (iv).

Consultations : L'ICOMOS a consulté ses Comités scientifiques internationaux sur les villes et villages historiques et le bois.

Littérature consultée (sélection) :

Homolka, Jaromír, *Levoča, hlavný oltár v kostole sv. Jakuba, der gotische Altar, l'autel gotique [sic], the gothic altar, el altar gótico*, Bratislava, 1965.

Buran, Dusan, *Studien zur Wandmalerei um 1400 in der Slowakei*, Weimar, 2002.

Mission d'évaluation technique : 24-28 août 2008

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie : L'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie le 15 décembre 2008 en lui demandant de bien vouloir confirmer que le groupe de gestion du bien fonctionne effectivement pour l'ensemble des biens et de fournir son calendrier de travail ainsi que de considérer le changement de nom du bien.

L'État partie a répondu en date du 26 février 2009 par une lettre de synthèse accompagnée de deux documents complémentaires (8 pages). L'analyse de cette documentation est incluse dans la présente évaluation.

*Date d'approbation de l'évaluation
par l'ICOMOS :*

10 mars 2009

2. LE BIEN

Description

Le bien comprend le centre historique de la ville de Levoča, fondée au cours des XIII^e et XIV^e siècles, au sein d'une enceinte fortifiée qui forme la délimitation extérieure du bien. L'essentiel de la planification urbaine initiale, les monuments et une part importante de l'habitat et des fortifications ont été préservés jusqu'à nos jours.

Le bien s'articule sur un vaste espace central, rectangulaire et allongée, de 4,4 hectares, formant à l'origine la place du marché. Traversé par la route principale, cet espace était à l'origine destiné au marché. Il s'est ensuite urbanisé pour assurer les fonctions civiles et religieuses de la cité, tout en s'entourant de riches maisons bourgeoises. Il comprend aujourd'hui les principaux lieux et édifices publics à vocation civile et religieuse de la ville. Il s'agit de la place du marché, de l'église paroissiale Saint-Jacques abritant les œuvres artistiques de Maître Paul, du temple de l'Église évangélique, de l'hôtel de ville et de la Maison du comitat.

L'église paroissiale Saint-Jacques date de la première moitié du XIV^e siècle ; elle est achevée en 1380. C'est un édifice gothique imposant de forme rectangulaire, qui comprend une nef centrale prolongée par un chœur polygonal, deux nefs latérales, l'entrée supportant le clocher, et différents bâtiments adjacents (chapelles, sacristie).

L'église Saint-Jacques abrite un ensemble de dix autels regroupés à proximité du chœur, notamment des XV^e et XVI^e siècles, formant une collection remarquable de retables en bois polychromes de style gothique tardif. Le chef-d'œuvre en est le maître-autel à retable du chœur, de très grande dimension (18,6 m de haut), édifié dans les années 1510 par Maître Paul. Il comprend un ensemble de sculptures et de peintures d'une grande maîtrise, illustrant l'aboutissement monumental des conceptions gothiques tardives du retable en bois polychrome. Ce sculpteur et peintre a travaillé de 1507 à 1517 pour l'église Saint-Jacques et il a contribué à son embellissement par d'autres autels et par des éléments sculptés et peints : les retables de saint Nicolas, de sainte Anne et de saint Jean ou encore la statue équestre de saint Georges et le groupe sculpté de la Nativité dans les chapelles adjacentes. Maître Paul a parfois combiné des éléments gothiques tardifs et d'autres

inspirés de la Renaissance (retable de saint Jean). Plus tardivement, à la fin du XVII^e siècle et au cours du XVIII^e siècle lors de travaux de restauration, des éléments baroques ont parfois été ajoutés ou ont servi à recomposer certains autels (retable de la Nativité).

L'église Saint-Jacques comprend en outre des peintures murales médiévales, dont un cycle allégorique des sept vertus chrétiennes.

L'hôtel de ville a été originellement construit au XIV^e siècle, à côté de l'église Saint-Jacques. Il a été restauré et restructuré au début du XVII^e siècle, après des incendies, puis rénové dans un esprit néo-Renaissance à la fin du XIX^e siècle. Il est aujourd'hui adjacent au beffroi renaissance.

Toujours sur l'espace central, le temple de l'Église évangélique de la Confession d'Augsbourg est une construction rectangulaire, avec un dôme central. Il a été édifié, dans un style classique, entre 1823 et 1837.

Les habitations anciennes conservées de la vieille ville, plus de 600, contribuent à sa valeur urbaine, architecturale et historique. Il s'agit de plusieurs rues composées de maisons bourgeoises où chacune apporte la particularité de ses solutions constructives et décoratives. Le parcellaire est régulier, ce qui donne un style urbain homogène à Levoča, par delà les diversités individuelles. Les maisons bourgeoises sont représentatives de la prospérité de la cité au cours de la Renaissance et de la période moderne en Europe, due au commerce, à l'artisanat et au marché agricole. Ces activités économiques ont structuré l'habitat dans ses formes fonctionnelles comme dans la disposition des rues, suffisamment larges pour permettre l'accès des voitures. Les façades gardent le témoignage de ces activités commerciales et artisanales, par les dimensions et la disposition des ouvertures, les alignements de façades, la présence d'arcades. Le plan de base est en place dès les origines de la ville, destiné à concilier les activités commerciales, le stockage dans de vastes celliers ou dans les étages, et la fonction d'habitation. La construction de la ville et son embellissement se sont poursuivis durant la Renaissance. De nombreuses maisons bourgeoises sont reconstruites, suite aux incendies ou aux besoins d'agrandissement ; la pierre a définitivement supplanté le bois. Une série de façades donnant sur l'espace central est des plus notables.

Les fortifications de la ville médiévale ont certainement été entreprises à la fin du XIII^e siècle et elles sont achevées au début du XIV^e siècle. Les créneaux les plus anciens sont similaires à ceux du château de Spišský Hrad, construit à cette époque. Différentes modifications du mur d'enceinte sont ensuite apportées ainsi que des constructions complémentaires, pour suivre l'évolution des techniques militaires, notamment aux XVI^e et XVII^e siècles. Aujourd'hui, 80 % du mur d'enceinte est conservé. La partie manquante correspond à la construction de casernes à la fin du XIX^e siècle. Le mur d'enceinte comprend les édifices suivants : la porte Košická, le bastion ou maison des poudres, la porte Pol'ská, la porte Menhardská.

L'église gothique Gymnaziálny a été construite au début du XIV^e siècle, à côté de la porte Pol'ská. Son intérieur a été rénové en style baroque à l'époque de la Contre-Réforme.

L'église du Saint-Esprit est construite à proximité immédiate de la porte Košická, durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Elle remplace l'église médiévale du couvent des Franciscains détruite par un incendie.

Extension :

Spišský Hrad et les monuments culturels associés forment l'un des ensembles de bâtiments militaires, politiques et religieux des XIII^e et XIV^e siècles les plus étendus d'Europe orientale, dont l'architecture romane et gothique est demeurée remarquablement intacte. Le bien inscrit comprend : le château de Spišský Hrad, la fondation religieuse associée de Spišská Kapitula et leurs dépendances urbaines et rurales de la ville de Spišské Podhradie et du village de Žehra.

Histoire et développement

Le site est un important terrain d'entraînement militaire à l'époque de la Grande-Moravie (IX^e siècle). Différents vestiges bâtis de la ville d'aujourd'hui indiquent la présence d'une communauté aux XI^e et XII^e siècles.

Le développement de la cité de Levoča fut lié à une colonisation germanique ancienne, mais qui s'amplifia considérablement au milieu du XIII^e siècle, suite aux dévastations mongoles de 1241. La ville est mentionnée pour la première fois dans un document de 1249 pour son rôle frontalier.

Un privilège est accordé aux Saxons de la région de Spiš par le roi de Hongrie, Étienne V, en 1271. Spiš et Levoča deviennent les centres principaux de l'implantation saxonne ; Levoča en constitue la capitale administrative par la loi de 1271 (*Communitas Saxonum de Scepus*). Levoča érigée en ville libre, tous les habitants, saxons ou non, bénéficient de garanties importantes : la liberté individuelle, le droit d'exploiter librement le sol et le sous-sol, le droit de propriété personnelle, etc. Ils ont également le droit de se gouverner par eux-mêmes. La charte ne mentionne pas le droit de fortification, mais leur construction est attestée par un document de 1319.

Une seconde loi, de 1380 (*Zipser Willkür*), confirma ces prérogatives et les compléta, notamment sur le plan religieux. En contrepartie, l'attachement au royaume de Hongrie est réaffirmé et les droits et impôts dus au souverain sont réorganisés.

Une *Union des vingt-quatre villes de Spiš* est constituée au XIV^e siècle, formant une province du royaume ; toutefois, la capitale, Levoča, n'en fait pas partie, gardant un statut de ville royale indépendante. Elle développe alors, au sein de son enceinte fortifiée, un urbanisme rationnel (voir *Description*).

Un pèlerinage apparaît au début du XIV^e siècle, entre la ville et la chapelle Mariánska, située sur une colline proche qui surplombe la ville. Il s'est régulièrement déroulé jusqu'à aujourd'hui.

Placée sur une route interrégionale majeure entre la Pologne, la Silésie, la Moravie et la Hongrie, la contrée se développe et prospère. Levoča devient un important centre de commerce à la fin du Moyen Âge, favorisée par son

statut de ville libre, son urbanisme approprié, la présence en ses murs de nombreux marchands et artisans. La charte de 1321 lui confère un droit d'entrepôt très avantageux, lui permettant de jouer le rôle d'une ville-étape du commerce européen. Des échanges réguliers ont lieu avec Cracovie, Wrocław, Debrecen, plus loin encore avec les territoires germaniques, l'Autriche, les Balkans.

Les guildes d'artisans sont présentes dès le Moyen Âge, et elles sont plus d'une trentaine à la Renaissance. Les tailleurs, les étameurs, les maçons, les tailleurs de pierre, les fabricants de bouton ont une grande réputation et ils participent au commerce national et international.

En 1412, la province de Spiš est partiellement cédée à la Pologne, et Levoča perd une fraction importante de son rôle administratif et juridique à la tête d'un district réduit à onze cités. À la fin du XVe siècle, Levoča perd son rôle de capitale régionale qui retourne au château de Spišský Hrad ; toutefois la ville garde un statut spécifique, dépendant directement du roi de Hongrie. Les chartes qu'il accorde, en 1419 et 1492, exemptent les marchands de la ville des droits commerciaux et les dispensent de péage dans tout le royaume. Levoča reste une ville d'échange importante, au carrefour de différentes régions et de différentes cultures. Les grandes dynasties marchandes, comme les Thurzo ou les Rholl, sont présentes en Europe. Très impliqués dans les mines de Slovaquie, les Thurzo ont à la fin du XVe siècle un accord avec les Fugger d'Augsbourg, pour le contrôle du cuivre dans le royaume de Hongrie. Inversement, plusieurs grandes maisons de négoce polonaises, silésiennes ou autrichiennes ont une agence à Levoča. La ville fut aussi le siège d'importantes foires marchandes.

Les XVe et XVIe siècles sont une période de renforcement du système défensif de la ville et de densification de son urbanisme, par la construction de nombreuses maisons en pierre. Le parcellaire oblige à respecter les alignements urbains et des dimensions pour les façades. Les éléments architecturaux de la Renaissance entrent alors en force dans le bâti nouveau et dans les nombreuses rénovations, la ville subissant des incendies en 1550, 1561 et 1599. La reconstruction de l'hôtel de ville et la constitution de rues à arcades sont significatives de cette période.

Fort de son pouvoir économique et culturel, bénéficiant d'une fortification urbaine renouée et d'un urbanisme de qualité, Levoča continue à se développer. Elle attire notamment les nobles et les institutions religieuses en charge de l'administration du district de Spiš, recouvrant dans les faits une partie du pouvoir institutionnel régional.

Durant la Renaissance en Europe centrale et orientale, Levoča joua un rôle culturel régional important, notamment par une école municipale réputée dès le début du XVe siècle. Ses nombreux élèves vont ensuite suivre les cours de différentes universités européennes, en particulier à Cracovie. Une bibliothèque fut construite en 1517, une librairie ouvrit en 1557, une imprimerie en 1625, la première de Slovaquie.

Après la Contre-Réforme, Levoča disposa simultanément d'un lycée tenu par les évangélistes et d'un *gymnasium* catholique romain. Au XVIe siècle, Levoča est la ville natale de Ján Henckel, un humaniste de dimension européenne ; elle connaît d'autres personnalités culturelles

et scientifiques de premier plan ; une pharmacie y est installée. Plusieurs musiciens notables y naissent ou y séjournent, en particulier en lien avec l'Église évangélique.

Levoča est un centre de premier plan en Europe centrale et orientale pour l'épanouissement de la sculpture et de la peinture à l'époque du gothique tardif. De nombreux artistes convergent vers la riche cité marchande. L'apogée de ce mouvement est représenté par les œuvres de Maître Paul. Il réalisa dans un premier temps une série de retables pour l'église paroissiale Saint-Jacques (voir *Description*). Ensuite, à partir de 1530, il développa un atelier de sculpture à Levoča de grande réputation.

Les traditions artistiques, notamment de peinture et de sculpture, sont maintenues dans la ville aux XVIIe et XVIIIe siècles. Levoča devient un centre de l'art baroque en Europe centrale, dont les œuvres sont répandues en Slovaquie et en Hongrie. La ville accueille des artistes étrangers venant de Suède, de Pologne, de Bohême ; elle envoie également les siens à Saint-Petersbourg, à Vienne.

Les activités marchandes, culturelles et artistiques de la ville se poursuivent aux XVIIIe et XIXe siècles. Elle accueille une société savante à vocation régionale ; un théâtre ouvre en 1827. Toutefois, plusieurs périodes de stagnation économique entraînent une dégradation de la position commerciale de la ville. Elle reste à l'écart de la révolution industrielle, à la fin du XIXe siècle, ne bénéficiant pas du passage du chemin de fer. Elle entre alors dans un déclin rapide, que ne parvient pas à éviter le retour de la fonction de capitale de la région de Spiš, en 1922, à la suite de la création de la Tchécoslovaquie.

Sur le plan de l'urbanisme, le XVIIIe siècle est marqué par des restaurations religieuses de style baroque, alors que le système de fortification entre en désuétude. Au début du XIXe siècle, différentes constructions publiques sont entreprises : l'église évangélique et la maison du district, puis la reconstruction du clocher de l'église paroissiale. La ville est également l'objet de travaux : pavage des rues, éclairage public. Une partie des fortifications est détruite et remplacée par des casernes à la fin du siècle. En 1911, le *gymnasium* est reconstruit dans un style Art nouveau.

Des travaux de restauration intérieure de l'église Saint-Jacques, en particulier des œuvres de Maître Paul, sont entreprises au début des années 1950. Elles sont confiées au groupe familial Kotrba d'artisans spécialisés en peinture, sculpture, sculpture sur bois, polychromie et dorure, qui en a suivi l'exécution pendant plusieurs décennies.

D'autres travaux de rénovation ont toutefois été nécessaires : en 1989 à l'autel de saint Nicolas, en 2003-2004 à l'autel de la Nativité.

Valeurs de Levoča et les œuvres de Maître Paul à Spiš

La création de la ville de Levoča illustre un moment important de l'histoire des migrations et des colonisations intérieures à l'Europe médiévale. Elle s'est ensuite développée régulièrement et harmonieusement, en tant que ville libre de statut royal.

Par un ensemble urbain bien conservé et, dès ses origines, dédié aux activités productives et marchandes, Levoča

complète les biens patrimoniaux issus de la colonisation saxonne et déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de Spišský Hrad et les monuments culturels associés (voir *Description*).

Levoča apporte un exemple important de l'urbanisme européen à la fin du Moyen Âge et durant la Renaissance, aux confins de l'Europe centrale et de l'Europe orientale. Ses nombreuses façades, ses monuments, ses fortifications et sa silhouette urbaine d'ensemble en témoignent aujourd'hui, dans un environnement bien préservé.

Les œuvres de sculpture et de peinture, notamment les grands retables et les statues en bois polychromes de l'église Saint-Jacques, marquent l'apogée culturel de Levoča, dans un épanouissement décoratif et spirituel du gothique tardif (première moitié du XVI^e siècle).

3. VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

Intégrité et authenticité

Intégrité

La cité de Levoča contribue à renforcer l'intégrité du bien déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de Spišský Hrad et les monuments culturels associés, l'un des ensembles de bâtiments militaires, politiques et religieux des XIII^e et XIV^e siècles les plus étendus d'Europe orientale, dont l'architecture romane et gothique est demeurée remarquablement intacte. Levoča apporte à cet ensemble régional, originellement lié à la colonisation saxonne, la dimension de la cité libre, de statut royal, à vocation commerciale et artisanale.

Le plan urbain de Levoča présente un ensemble intègre, pleinement lisible dans le réseau des rues d'aujourd'hui. Ce plan illustre la conception médiévale tardive d'un urbanisme rationnel destiné aux activités artisanales et commerciales. Il a été achevé au cours de la Renaissance, dans un ensemble cohérent et homogène de constructions publiques et privées, aujourd'hui bien conservé. Plusieurs séries de façades de maisons bourgeoises illustrent convenablement l'intégrité architecturale du bien, autour de l'espace central et pour plusieurs des rues principales de l'ancienne ville. Des bâtiments privés anciens peu ou mal entretenus altèrent ponctuellement l'expression de l'intégrité architecturale et urbaine.

Le mur d'enceinte fortifié est présent sur environ 80 % de son linéaire initial. Il est conservé dans sa forme primitive complète sur environ 40 %. Trois portes sur quatre existent aujourd'hui.

Observé de l'extérieur, principalement depuis les routes de Košice et de Spišská Nová Ves, le paysage urbain de la ville historique est assez proche de ce qu'il était vers 1500.

Les fonctions d'usage des bâtiments publics et religieux de l'espace central, point clé à partir duquel s'est organisé le plan urbain, ont conservé leurs fonctions originelles.

L'ensemble architectural intérieur de l'église Saint-Jacques et les retables des nombreux autels, typiques des bois polychromes du gothique tardif, n'ont pas subi d'altération

majeure ni irréversible, à l'exception de quelques restructurations baroques.

L'ICOMOS considère l'intégrité du bien comme satisfaisante, mais le mauvais état d'entretien d'un certain nombre de bâtiments en limite un peu la portée.

Authenticité

L'ensemble urbain, dans son plan comme dans ses constructions, apporte un bon degré d'authenticité. Celle-ci est à comprendre au cours d'une durée historique relativement longue, qui implique différentes périodes et différentes évolutions, tant pour l'architecture militaire que pour les bâtiments publics et privés.

Les constructions militaires ont subi des réfections à différentes reprises, mais partielles (voir *Histoire et développement*). Les bâtiments religieux ont individuellement une bonne authenticité et ils sont conformes stylistiquement à la période de leur construction. Pour l'hôtel de ville, reconstruit après des incendies, il offre une composition stylistique mixte, qui rappelle ses origines tout en lui donnant une personnalité propre à caractère syncrétique.

Une partie importante des maisons privées, environ 50 % du bâti total, a gardé des pignons conformes aux styles originaux, généralement de la Renaissance, jusqu'à un bon niveau de détail (ouvertures, éléments décoratifs, respect des traitements de façade et de leur pigmentation). Il est toutefois délicat d'affirmer connaître véritablement leurs formes originelles individuelles en raison de leur nombre et des multiples interventions d'entretien dont elles ont souvent fait l'objet.

Les œuvres de bois polychromes de Saint-Jacques de Maître Paul sont authentiques.

L'ICOMOS estime satisfaisant le degré d'authenticité du bien proposé comme extension. Une attention particulière devrait toutefois être apportée à la qualité des travaux d'entretien et de restauration des bâtiments privés.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies.

Analyse comparative

Le dossier initial de proposition d'inscription de Spišský Hrad (1993) ne développait pas d'analyse comparative à proprement parler et Levoča n'y est donc pas mentionné. L'évaluation de l'ICOMOS d'alors déclarait à propos de l'analyse comparative qu'il « *n'existe aucun groupe de biens de la sorte en Europe centrale ou en Europe de l'Est dont la valeur d'ensemble puisse être comparée* ».

L'analyse comparative de la proposition d'extension situe le centre urbain fortifié de Levoča dans ses rapports aux éléments historiques et patrimoniaux de la région de Spiš. La ville libre, de statut royal, dédiée au commerce et à l'artisanat, est complémentaire du bien déjà inscrit : Spišský Hrad et les monuments culturels associés. Il s'agit d'un ensemble régional ayant la même origine coloniale et la même histoire (voir *Histoire et développement*), et dont Levoča illustre la dimension économique et culturelle,

depuis le Moyen Âge tardif jusqu'à l'orée de la période contemporaine.

Le plan urbain médiéval et les ensembles bâtis privés, les édifices civils et religieux sont, pour l'État partie, comparables aux autres biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, tant en Slovaquie (Ville historique de Banská Štiavnica et les monuments techniques des environs (1993, critères (iv) et (v)), Réserve de conservation de la ville de Bardejov (2000, critères (iii) et (iv)) qu'ailleurs en Europe (11 sites urbains inscrits sont examinés en République tchèque, Pologne, Allemagne, Autriche, France, Suisse et Espagne). L'État partie fait ressortir la complétude remarquable des fonctions administratives, économiques, culturelles, militaires et religieuses réunies dans la ville de Levoča, les dimensions et la qualité de préservation de son centre historique en grande partie due à son effacement économique à compter de la fin du XIXe siècle.

Les œuvres de Maître Paul sont un témoignage important de la sculpture et de l'art polychrome européen, dans le style gothique tardif. Elles constituent, à l'église Saint-Jacques, une collection remarquable.

L'ICOMOS considère qu'il résulte de l'étude comparative que Levoča forme un ensemble urbain qui complète le bien déjà inscrit de Spišský Hrad et les monuments culturels associés par l'apport d'un urbanisme dédié aux activités artisanales et au commerce. Il se distingue en particulier du bourg de Spišské Podhradie, par son statut de ville libre régie par des chartes royales. Levoča et les œuvres de Maître Paul renforcent donc l'expression de la valeur universelle exceptionnelle de Spišský Hrad et les monuments culturels associés.

Suite à la suggestion de l'ICOMOS dans son courrier du 15 décembre 2008 et en accord avec l'objet de la Convention du patrimoine mondial qui couvre les biens immobiliers, l'État partie a accepté de changer le nom initial du bien y compris son extension pour : « Levoča, Spišský Hrad et les monuments culturels associés ».

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de Levoča sur la Liste du patrimoine mondial, comme extension du site de Spišský Hrad et les monuments culturels associés.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour extension est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel, en complément de la valeur universelle déjà reconnue de Spišský Hrad et les monuments culturels associés, pour les raisons suivantes :

- La ville de Levoča a été créée et a été fortifiée comme une ville royale libre, alors que la ville contemporaine proche de Spišské Podhradie était sous la dépendance du château de Spišský Hrad.
- Levoča illustre par son plan urbain médiéval et par la complétude de ses bâtiments publics et privés les fonctions marchandes et artisanales sur le territoire de Spiš, à la rencontre d'importantes routes du commerce européen.

- Levoča a été pendant une longue période un centre militaire, politique et administratif important, ainsi que la capitale des Saxons de la région de Spiš.
- Levoča apporte le témoignage d'un centre culturel, artistique et éducatif de longue durée, aux limites de l'Europe centrale et de l'Europe orientale. C'est en particulier le lieu des chefs-d'œuvre en bois polychromes de Maître Paul, caractéristiques du gothique tardif. C'est également le lieu d'un pèlerinage ancien toujours en activité.

Justification de l'inscription de la proposition d'inscription d'origine :

Le château de Spišský Hrad et les sites associés de Spišské Podhradie, Spišská Kapitula et Žehra constituent un ensemble remarquable d'éléments militaires, politiques et religieux d'un type commun en Europe médiévale mais dont il ne reste pratiquement aucun exemple dans un état aussi complet et inchangé.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

L'extension est proposée sur la base du même critère que celui pour lequel a été inscrit Spišský Hrad et les monuments culturels associés, le critère (iv).

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine.

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que Spišský Hrad et les monuments culturels associés de Spišské Podhradie, Spišská Kapitula et Žehra présentent un ensemble remarquablement préservé et authentique, caractéristique de l'implantation humaine médiévale en Europe centrale. Il l'illustre principalement dans ses fonctions militaires, politiques et religieuses.

Par son origine identique, Levoča vient renforcer les significations et les valeurs de Spišský Hrad et les monuments culturels associés. La ville montre la mise en place d'une communauté urbaine libre, stable et prospère, en Europe centrale, depuis la fin du Moyen Âge. Elle comporte en particulier un plan urbain médiéval dédié aux activités commerciales et artisanales, un ensemble très complet de constructions urbaines militaires, civiles, religieuses et privées de la fin du Moyen Âge, de la Renaissance et de la période baroque. La ville présente en outre l'œuvre en bois polychrome de Maître Paul, caractéristique de l'art gothique tardif, dans l'église Saint-Jacques. Elle est enfin remarquable par l'authenticité de son paysage urbain perçu depuis l'extérieur.

L'ICOMOS considère que les éléments mis en avant par l'État partie en faveur du critère (iv) sont satisfaisants et effectivement démontrés pour la ville de Levoča, en complément de la valeur universelle exceptionnelle déjà reconnue pour Spišský Hrad et les monuments culturels associés.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour extension répond au critère (iv) et que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée.

4. FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

Pressions dues au développement

La circulation urbaine forme aujourd'hui la principale menace pesant sur le bien, entachant l'expression de sa valeur auprès des visiteurs par sa dangerosité et ses pollutions. Elle rend l'accès au centre historique difficile à certaines périodes. Cette question concerne aussi les abords de la ville historique (zone tampon proche).

Il n'y a pas de pression notable due au développement urbain, ni pour le bien ni pour sa zone tampon.

L'ICOMOS considère que le plan routier et de redéfinition des transports urbains est une dimension importante des engagements de la gestion du bien. La question du stationnement automobile aux abords de la ville historique doit également être traitée.

Contraintes dues au tourisme

Le tourisme contribue et contribuera de manière croissante aux contraintes de circulation urbaine et de stationnement des véhicules privés et des bus, Levoča étant l'une des villes de Slovaquie les plus visitées, pour l'église Saint-Jacques notamment. La question devient cruciale en période estivale et lors de manifestations exceptionnelles : pèlerinage, foires commerciales et artisanales dans le centre historique. En dehors de la saison touristique estivale, la ville historique tend à devenir un centre de congrès, de culture et de réunions. La ville est également une station de résidence pour les sports d'hiver, en raison de sa localisation géographique.

La grande fragilité des œuvres en bois polychrome de Maître Paul pourrait être affectée par une modification de l'atmosphère de l'église en raison d'un trop grand nombre de visiteurs.

L'ICOMOS considère que les contraintes spécifiques liées au tourisme viennent renforcer le besoin d'un plan de circulation dans la ville historique et à ses abords. Il doit notamment comprendre la définition de zones piétonnières, la question du stationnement, les équipements de base pour l'accueil des visiteurs.

L'ICOMOS considère nécessaire une analyse des infrastructures touristiques et la mise en place de directives spécifiques pour contrôler son développement à venir et préconiser des mesures de bonne conduite à destination des initiatives privées dans ce domaine (réhabilitation d'anciens bâtiments dans le bien proposé pour inscription, règles architecturales et d'urbanisme dans la zone tampon, etc.).

L'ICOMOS considère qu'il est nécessaire de prendre en compte des modifications potentielles de l'atmosphère de l'église Saint-Jacques par une trop grande fréquentation touristique, car cela risque de dégrader de manière difficilement réversible les œuvres en bois polychrome de Maître Paul.

Contraintes liées à l'environnement

Les sources de pollution atmosphérique locales sont essentiellement liées au chauffage urbain. L'utilisation dominante du gaz naturel en limite toutefois les effets.

Levoča n'est pas un centre industriel. La gestion des déchets urbains est assurée par un service municipal.

L'ICOMOS considère que les contraintes liées à l'environnement sont pour l'instant d'un niveau faible. La qualité de l'environnement doit toutefois rester une préoccupation des autorités, notamment l'évolution de la collecte et du traitement des déchets, en lien avec la qualité de l'expression de la valeur du bien.

Catastrophes naturelles et impact du changement climatique

Un document d'analyse des risques naturels et environnementaux pour le district de Levoča a été produit en 1998, dans le cadre de la Protection civile. Il détermine en particulier les priorités d'interventions en cas de sinistre exceptionnel. Seule l'église Saint-Jacques est pour l'instant de rang un.

Les principaux dangers examinés et les dispositions prises sont :

- l'emplacement des réserves d'hydrocarbures et leur éloignement du centre historique ;
- un risque jugé faible d'inondation, de glissement de terrain ou d'éboulement ;
- une possibilité de tornade avec de forts effets dus au vent existe à Levoča, en raison de la géographie de la vallée ; des dispositions de renforcement des toitures sont préconisées ; elles visent également à supporter les précipitations exceptionnelles de neige ;
- un risque d'incendie existe à Levoča, en provenance des forêts voisines ou par négligence ou par accident à l'intérieur de la ville. Une série de mesures préventives sont en place, ainsi que des moyens d'intervention (prises d'eau, extincteurs). Un service d'intervention d'urgence est en place de manière continue.

La ville accueille la Direction régionale de la protection civile et de la lutte contre l'incendie.

L'ICOMOS considère que, dans le cadre du plan municipal contre l'incendie, un schéma spécifique d'intervention pour la ville historique devrait être précisé, dans ses infrastructures, ses moyens d'intervention et la préparation des pompiers.

L'ICOMOS considère que la principale menace pesant sur le bien est une pression touristique insuffisamment contrôlée en termes de transport et d'urbanisme. Une protection incendie spécifique au bien serait nécessaire.

5. PROTECTION, CONSERVATION ET GESTION

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Le bien proposé a une surface de 52,22 hectares.

Il comprenait en 2006 une population de 2 165 habitants.

La zone tampon englobe complètement le bien. Sa surface est de 670 hectares et sa population était en 2006 de 12 327 habitants.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien et de la zone tampon sont satisfaisantes.

Droit de propriété

Le bien est composé de 687 éléments immobiliers ou fonciers. 591 (86 %) appartiennent à des propriétaires privés ; 81 (12 %) à des collectivités publiques ; 15 (2 %) aux autorités religieuses.

Protection

Protection juridique

Une zone protégée de la ville historique de Levoča a été définie pour la première fois en 1950. Un décret gouvernemental en a précisé le statut et les délimitations en tant que « réserve urbaine de monuments », en 2001 (n° 596).

En son sein, 305 éléments immobiliers individuels ont été déclarés « monument culturels nationaux » (situation en décembre 2006), soit 44 % des bâtiments. Ils ont été inscrits sur le *Registre central des monuments et des sites historiques*. La zone tampon en contient de son côté 9. Des éléments monumentaux ou mobiliers sont également inscrits.

La loi principale assurant la protection juridique du bien proposé pour extension la loi n° 49/2002 sur la protection des monuments et des sites historiques de la République de Slovaquie ; elle régit l'intervention des autorités nationales et elle définit le cadre des actions régionales et locales ; elle est complétée par l'édit du ministère de la Culture n° 6/2002.

Les autres lois s'appliquant à la protection du bien, y compris leurs amendements et décrets d'application, sont principalement les actes sur :

- les procédures administratives (71/1967),
- la planification urbaine et le code de la construction (50/1976),
- les municipalités et sur leurs propriétés (369/1990 et 138/1991),
- les archives (395/2002),
- la protection des paysages et de la nature (543/2002),
- l'application du statut de ville à Levoča (arrêté municipal 108/2003), en particulier les dispositions s'appliquant à la gestion des bâtiments historiques, à l'urbanisme, aux relations avec les propriétaires privés et les associations de citoyens.
- les transferts de propriétés de la République slovaque aux municipalités (172/2004),
- l'évaluation des impacts sur l'environnement (24/2006).

Outre l'application du statut de ville, déjà évoqué, un ensemble d'arrêtés municipaux régit les éléments immobiliers et fonciers du bien proposé pour inscription :

- protection des anciens biens militaires (32/1996),
- administration et gestion des biens de la municipalité de Levoča (sept arrêtés entre 2003 et 2005),
- plan municipal (138/2005).

Protection traditionnelle

Elle s'assimile ici aux comportements des propriétaires privés dans la gestion de leurs biens en fonction de critères patrimoniaux collectifs, plus largement aux comportements individuels des habitants dans leur rapport au bâti et à son environnement urbain.

Efficacité des mesures de protection

L'ICOMOS considère comme satisfaisant le niveau de protection légale, notamment le système d'autorisation des projets de rénovation et le contrôle architectural des constructions nouvelles.

L'État partie et les autorités locales semblent avoir une grande confiance dans le système législatif et réglementaire, tout en reconnaissant quelques difficultés pour convaincre les habitants et les propriétaires privés de l'importance d'avoir une démarche coordonnée et responsable dans l'application des mesures de protection.

Zone tampon : la réglementation existante, regroupée dans un document cadre (*Principes de protection pour la zone tampon*), doit permettre d'en contrôler le développement urbain, par des constructions basses respectant l'intégrité visuelle du bien.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

Les archives d'État et les archives régionales à Levoča contiennent de nombreux documents historiques manuscrits originaux, en particulier les chartes et libertés urbaines depuis le milieu du XIII^e siècle.

Il existe également des cartes anciennes de la région et de la ville, disséminées dans différents fonds et bibliothèques de Slovaquie. Elles couvrent une période allant de la fin du XVII^e siècle au XIX^e siècle.

Le Registre central des biens et des sites historiques pour la ville ancienne de Levoča est un document officiel du ministère de la Culture (Bureau national des monuments). En coopération avec les autorités locales, un inventaire détaillé et cartographié du parcellaire immobilier est en cours d'achèvement. Il forme un outil de base de l'évaluation et de la mise en œuvre de la conservation architectural et urbaine. Il doit être publié prochainement. Il doit également permettre l'établissement de fiches de suivi individuel des bâtiments et d'indicateurs de la conservation.

Il existe dans le dossier un inventaire sommaire des éléments composant l'œuvre de Maître Paul dans l'église Saint-Jacques.

L'ICOMOS enregistre avec satisfaction l'avancée réalisée dans la connaissance des bâtiments individuels et leur cartographie. Il encourage la publication de l'inventaire immobilier en cours d'achèvement et il encourage vivement la création de fiches de suivi des bâtiments individuels, comme base de données de la conservation.

État actuel de conservation

Les programmes publics se sont d'abord attachés à la restauration et à la conservation des bâtiments publics et de l'espace central de Levoča, ainsi qu'aux œuvres de Maître Paul.

Un important programme d'aide à la restauration des toitures (voir *Facteurs affectant le bien*), réalisé ces dernières années, montre une réelle volonté d'approche globale de la conservation de la ville historique. Il a permis de mettre hors d'eau l'essentiel du bâti urbain.

Les monuments culturels nationaux sont jugés en assez bon état général de conservation par l'État partie, après l'effort important de restauration et d'entretien de ces dernières années. C'est aujourd'hui l'église Saint-Jacques qui nécessite d'envisager les travaux les plus importants.

De nombreux changements de propriétaire et une part notable de maisons anciennes laissées à l'abandon et/ou non utilisées (environ 12 %) donnent un bilan contrasté de l'état de conservation. D'importants problèmes d'humidité dans les murs sont par exemple notés pour les bâtiments pas ou mal entretenus. Une trentaine de maisons privées nécessitent une intervention urgente (environ 4 %). Un certain nombre nécessite des travaux d'entretien ou de rénovation à moyen terme. Certains travaux sur des façades privées n'ont pas respecté le patrimoine historique, mais ils sont jugés généralement réversibles par l'État partie.

Les bois polychromes de Maître Paul dans l'église Saint-Jacques ont nécessité d'importants travaux de rénovation depuis les années 1950 (voir *Histoire et développement*). Ils demeurent toutefois fragiles (voir *Facteurs affectant le bien*).

Mesures de conservation mises en place et entretien

Le programme « Restaurons nos maisons » est piloté par le *Bureau régional des monuments*, section de Levoča, et il est techniquement et socialement géré par l'*office de rénovation du district*, installé dans la vieille ville, et l'institution de la *Réserve urbaine de monuments* de Levoča. Ce programme consiste à encourager les propriétaires privés à faire un projet de rénovation de leur maison, en respectant l'authenticité, et à effectuer la demande d'autorisation et d'aide. Il existe pour cela un guide des principes de restauration des monuments et des sites historiques. Il est accompagné d'une charte d'entretien et de bon usage des bâtiments de la ville historique.

Des mesures similaires s'appliquent à la zone tampon pour les bâtiments ayant une valeur historique reconnue. Les conditions d'activité y sont régies par le Plan de développement urbain de la ville de Levoča.

Efficacité des mesures de conservation

L'état général de la ville historique, notamment l'habitat privé, était très mauvais dans les années 1980-1990, au moment de la transition politique. C'est ce qui semble avoir motivé l'absence de Levoča dans la candidature de Spišský Hrad et les monuments culturels associés à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, au début des années 1990. Un effort important a été fait depuis, permettant de retrouver un niveau d'intégrité et d'authenticité satisfaisants pour l'ensemble urbain. Toutefois, beaucoup reste encore à faire et l'État partie rencontre toujours quelques difficultés dans l'application de ses mesures de préservation et de conservation.

L'ICOMOS considère que la situation de conservation des œuvres en bois polychromes de Maître Paul à l'église Saint-Jacques doit être renforcée par un contrôle permanent de l'atmosphère et, si nécessaire, des mesures de ventilation et/ou une régulation des flux touristiques.

L'ICOMOS considère que la situation de la conservation est satisfaisante, malgré quelques lacunes, et qu'elle s'inscrit dans une dynamique positive.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

La gestion du centre historique de Levoča sera intégrée dans le processus global de gestion de Spišský Hrad et les monuments culturels associés, sous l'autorité du *Groupe de gestion* de l'ensemble des biens. Celui-ci définit les politiques de court et de long terme, dans le cadre des plans et règlements en vigueur ; il en assure le suivi.

Le *Groupe de gestion* est en relation étroite d'une part avec le *Bureau régional des monuments* et sa tutelle nationale, d'autre part avec le gouvernement de la Région de Prešov.

Le *Groupe de gestion* agit par ailleurs en concertation avec les conseils municipaux concernés par les biens, et il accueille une représentation des différents propriétaires individuels au sein du bien.

L'application des mesures législatives et techniques dans la gestion des biens est du ressort du *Bureau régional des monuments* ainsi que des municipalités partenaires.

Suite à la lettre de l'ICOMOS du 15 décembre 2008, l'État partie a apporté dans sa réponse du 26 février 2009 des précisions sur le fonctionnement effectif du *Groupe de gestion*, à l'échelle de l'ensemble des biens. Il se réunit depuis novembre 2007, environ une fois par trimestre. Il concerne toutes les municipalités, les représentants des autorités publiques, les églises, les organisations non-gouvernementales concernées et des particuliers. Son activité a notamment concerné la préparation et la rédaction du plan de gestion, l'implication plus importante des représentants des régions, la coordination des activités de chaque site. La coopération est particulièrement active entre les trois municipalités concernées : Levoča, Spišské Podhradie et Žehra qui se répartissent les charges et les tâches matérielles. Le Groupe de gestion s'est en outre doté récemment d'un groupe de travail sur l'application des

préconisations de la gestion, d'un secrétariat permanent (situé à Levoča), d'une plateforme internet de documentation et de travail partagé.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Dans le cadre réglementaire déjà évoqué, une série de plans est mise en œuvre et harmonisée par le *Groupe de gestion*, dont l'ensemble est aujourd'hui réuni au sein du plan de gestion du bien, à savoir :

- le plan directeur des biens intégré dans le plan directeur régional,
- le programme « Restaurons nos maisons » assorti des principes et recommandations pour la préservation des villes historiques (voir *Conservation*),
- les programmes de développement des villes appartenant aux biens ; pour Levoča notamment : le plan de rénovation des transports urbains, le plan de gestion des déchets, le plan de développement économique et social, les préconisations d'activités dans la zone tampon ;
- le plan de préservation de la valeur exceptionnelle des œuvres de Maître Paul dans l'église Saint-Jacques à Levoča.

Des mesures ponctuelles de gestion touristique existent. Levoča dispose du *Musée Spišské*, qui est plus un lieu d'exposition et d'animation culturelle de la ville qu'un lieu de collections, d'histoire et d'interprétation du site.

Suite à la lettre de l'ICOMOS du 15 décembre 2008, l'État partie a apporté dans sa réponse du 26 février 2009 des précisions sur l'avancement du plan de gestion pour l'ensemble du bien. Celui-ci a été piloté par le *Groupe de gestion* et s'est appuyé sur l'Académie Istropolitana Nova à Spišské Podhradie. Le plan de gestion a été validé par le *Groupe de gestion* lors de sa dernière réunion (10 février 2009). Il n'a toutefois pas encore été traduit dans l'une des deux langues de travail de la Convention et il doit être officiellement promulgué.

L'ICOMOS considère que la politique d'accueil des visiteurs et d'interprétation des éléments historiques et culturels du bien est très insuffisante. Elle reste à définir dans un plan d'ensemble, à préciser pour chacun des éléments du bien et à mettre en place, comme élément du plan de gestion.

Préparation aux risques

L'ICOMOS considère que la préparation aux risques est à améliorer sur certains points comme l'incendie (voir *Facteurs affectant le bien*).

Implication des communautés locales

Elle s'effectue d'une part par les représentants élus des conseils municipaux et les représentants au *Groupe de gestion*, d'autre part par les projets particuliers de restauration de maisons, dans le cadre du programme et des recommandations prévus à cet effet (voir *Conservation*).

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

Le *Bureau régional des monuments* administre les fonds publics destinés à la conservation des biens.

La restauration et l'entretien des bâtiments particuliers dépendent des propriétaires. Le système d'autorisation et de conseil des autorités publiques permet une aide financière aux particuliers, d'un montant limité. Une compagnie privée offre également une aide à la restauration.

Environ 5 % du budget municipal est consacré à la restauration des bâtiments publics, tout particulièrement l'église Saint-Jacques et les fortifications. Des cofinancements (région, gouvernement) sont systématiquement recherchés sur chaque projet. Une fondation aide depuis 1995 à la conservation de l'église Saint-Jacques.

Le *Bureau régional des monuments* comporte un ensemble de professionnels de la conservation et de l'architecture, à un niveau national. Son antenne régionale et plus particulièrement l'*office de rénovation du district* disposent de : 2 historiens de l'art, 2 architectes spécialisés dans la restauration de bâtiments anciens, un urbaniste et un archéologue. De nombreux professionnels et artisans du bâtiment et des métiers annexes ont l'habitude de travailler avec eux.

La *Chambre des experts en rénovation* attribue des qualifications professionnelles pour la restauration des monuments anciens et des œuvres d'art.

Les archives d'État à Levoča disposent d'une équipe de quinze personnes.

Les services municipaux disposent d'ingénieurs et de techniciens dans le champ de l'urbanisme, de la planification et de l'entretien des bâtiments.

Efficacité de la gestion actuelle

L'ICOMOS considère la gestion du bien comme efficace et suffisamment professionnelle. Quelques points méritent cependant une attention particulière :

- Il faudrait consolider les fonds nécessaires en vue d'une restauration approfondie de l'église Saint-Jacques et de la conservation de son patrimoine intérieur (œuvres de Maître Paul notamment) ;
- Un plan d'accueil des visiteurs et de valorisation du bien est à élaborer.

Dans sa réponse du 26 février 2009, l'État partie a apporté des garanties sur le financement du programme « Restaurons nos maisons ».

L'ICOMOS considère que le système de gestion du bien est approprié et que le *Groupe de gestion* est fonctionnel à l'échelle de l'ensemble du bien.

L'ICOMOS considère que le plan de gestion du bien est en bonne voie et qu'il doit être promulgué sans délai. En ce qui concerne son application à la ville historique de Levoča, une consolidation financière de la conservation de l'église Saint-Jacques et un plan d'accueil des visiteurs et de valorisation du bien sont nécessaires.

6. SUIVI

Le suivi du bâti est assuré par le programme d'étude en cours du *Bureau régional des monuments* qui a donné à ce jour une cartographie précise du parcellaire historique de la ville, et une publication en cours. Il doit ensuite permettre l'installation de fiches individualisées approfondies pour le suivi de la conservation de chaque bâtiment.

L'ICOMOS considère que le suivi architectural et urbain est généralement satisfaisant. Toutefois, le suivi intérieur de l'église Saint-Jacques et des œuvres de Maître Paul doit être renforcé.

7. CONCLUSIONS

L'ICOMOS reconnaît la valeur universelle exceptionnelle de Levoča et les œuvres de Maître Paul à Spiš, comme extension du site de Spišský Hrad et les monuments culturels associés

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'extension de Spišský Hrad et les monuments culturels associés pour inclure Levoča et les œuvres de Maître Paul à Spiš, et s'intituler : « Levoča, Spišský Hrad et les monuments culturels associés », République slovaque, soit approuvée sur la base du *critère (iv)*.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Levoča, Spišský Hrad et les monuments culturels associés ont une valeur universelle exceptionnelle :

- Le château de Spišský Hrad, la ville de Levoča, les sites associés de Spišské Podhradie, Spišská Kapitula et Žehra constituent un ensemble remarquable d'éléments militaires, urbains, politiques et religieux, d'un type relativement commun dans l'Europe médiévale, mais dont presque aucun n'a survécu dans un état aussi complet et aussi intègre.
- C'est l'un des ensembles de bâtiments militaires, urbains et religieux de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance les plus étendus d'Europe orientale, dont l'architecture romane et gothique est demeurée remarquablement intacte à Spišský Hrad, Spišské Podhradie, Spišská Kapitula et Žehra, ainsi que le plan urbain de Levoča.

- Il s'agit d'un ensemble correspondant à la même implantation coloniale saxonne au Moyen Âge, dont il illustre la réussite matérielle et culturelle. Il apporte le témoignage d'un centre politique, religieux et culturel de premier plan et de longue durée en Europe orientale.

Critère (iv) : Levoča, Spišský Hrad et les monuments culturels associés de Spišské Podhradie, Spišská Kapitula et Žehra offrent un exemple éminent d'un ensemble remarquablement préservé et authentique, caractéristique de l'implantation humaine médiévale en Europe orientale, dans ses fonctions militaires, politiques, religieuses, marchandes et culturelles.

L'intégrité et l'authenticité du bien proposé comme extension sont satisfaisantes.

La protection du bien ainsi que le plan de gestion et son organisation pratique sont satisfaisants ; toutefois, ils doivent être renforcés et améliorés ponctuellement et le plan de gestion doit être officiellement promulgué.

L'ICOMOS recommande que l'État partie prenne en considération le point suivant :

- Promulguer le plan de gestion de l'ensemble du bien, et en fournir une copie dans l'une des deux langues de travail de la Convention lorsqu'elle sera disponible.

L'ICOMOS recommande également pour Levoča de :

- Porter une attention particulière au suivi de l'atmosphère de l'église Saint-Jacques, en raison de la fragilité de la conservation des bois polychromes de Maître Paul, et si nécessaire d'en assurer la ventilation ainsi qu'une régulation des visites ;
- Consolider financièrement les travaux de rénovation et d'entretien de l'église Saint-Jacques ;
- Renforcer le plan de circulation et de transport, dans l'optique d'une meilleure expression de la valeur universelle exceptionnelle du bien et d'un meilleur accueil des visiteurs ;
- Analyser l'habitat touristique, à l'intérieur du bien et dans la zone tampon, et d'envisager la mise en place de directives spécifiques pour contrôler son développement et préconiser des règles de bonne conduite ;
- Dans le cadre du plan de gestion, préciser la politique d'accueil des visiteurs, la valorisation et l'interprétation du bien ;
- Renforcer le plan municipal de lutte contre l'incendie par un schéma spécifique d'intervention pour la ville historique.



Plan indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



Vue d'ensemble de Levoča – nord-est



La place



Alignement d'habitations bourgeoises



Autel de Sainte-Catherine - milieu du XVe siècle